

Nom :
Prénom :

**DOSSIER DE CANDIDATURE
COUP DE POUCE ETUDIANT
Année 2025 / 2026**

**Dossier de candidature à retourner par mail ou par courrier
à la Communauté de l'Ouest Rhodanien, au plus tard le
03 novembre 2025**

Date de réception du dossier :

Qu'est-ce que le Coup de pouce étudiant ?

L'action *Coup de pouce étudiant* est mise en œuvre par la Communauté de l'Ouest Rhodanien (COR) dans le cadre du programme d'actions politique de la ville, qu'elle développe en partenariat avec la Ville de Tarare et l'ensemble des communes du territoire.

Elle consiste en l'attribution d'une bourse à des étudiants en contrepartie d'un investissement dans la vie locale et citoyenne de la commune, notamment par un engagement bénévole au sein d'une association.

Une aide financière de 500 € est versée à l'étudiant et servira à financer des dépenses liées à sa scolarité (achat de manuels, caution de logement étudiant, transports, achat de matériel informatique, ...). **La bourse est attribuée en une seule fois au terme de la réalisation de l'ensemble de l'action.**

En contrepartie, l'étudiant s'engage à participer à **participer à un projet associatif** adapté à ses disponibilités et ses souhaits de missions. Ce projet associatif, **d'une durée minimum de 36h et de 42h maximum**, devra être réalisé entre **novembre 2025 et septembre 2026**. L'étudiant s'engage également à **1 action citoyenne au sein d'une commune** (cérémonies, manifestations, etc....).

L'étudiant lauréat de la bourse signera une convention avec la COR. Cette convention précisera les modalités de réalisation et les engagements réciproques. Dans le cadre de l'application de cette convention, l'étudiant s'engagera également à respecter les valeurs fondamentales de la société française, les lois et règles de la République, notamment la laïcité, la liberté d'expression et d'opinion.

Un passeport « coup de pouce » sera remis à l'étudiant lors de la signature de la convention pour lui permettre de noter ses heures réalisées au sein de l'association et de valoriser son engagement.

Pour pouvoir participer à cette action, l'étudiant devra répondre aux critères suivants :

- Résider sur le territoire de la COR (lieu de résidence d'un des parents)
- Etre âgé de moins de 25 ans,
- Etre inscrit en enseignement supérieur,
- Ne pas être sous contrat d'apprentissage ou contrat professionnel,
- Renseigner le dossier de candidature et le ramener complet **au plus tard le 3 novembre 2025.**

Les étudiants n'ayant jamais candidaté, boursiers ou ayant un coefficient familial inférieur à 1 000 € seront prioritaires

Les étudiants en contrat d'alternance bénéficiant d'une rémunération ne sont pas éligibles.

Une commission délibérera sur chaque dossier, il est donc important de le remplir avec précision. **Tout dossier incomplet ne sera pas étudié par la commission.**

Le service Services à la population de la Communauté de l'Ouest Rhodanien est à votre disposition pour vous accompagner dans l'élaboration de votre dossier ou pour tous renseignements – contact : 04 74 05 06 60.

Informations générales sur l'étudiant

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse mail (consultée régulièrement) :

Adresse :

Disponibilités :

- ☐ la semaine (si oui, quels jours ?)
- ☐ le week-end
- ☐ les vacances scolaires

Avez-vous déjà bénéficié du coup de pouce étudiant l'année précédente ?

Oui ☐ Non ☐

Si votre candidature est retenue, à quoi vous servira la bourse ?

Année d'enseignement supérieur 2025/2026

- Intitulé du diplôme préparé et niveau d'année d'études (ex : Licence 2, Master 1, ...)
Établissement (nom et adresse) :
- Stage : Oui ☐ Non ☐
Si oui, indiquez la période de réalisation du stage :
- Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation : Oui ☐ Non ☐
- Séjour scolaire à l'étranger ? Oui ☐ Non ☐
Si oui, indiquez la destination, la durée et la période du séjour :

Années d'études précédentes :

Année	Nom du diplôme	Établissement (nom et adresse)	Obtenu
			Oui ☐ Non ☐
			Oui ☐ Non ☐
			Oui ☐ Non ☐

Ressources financières

- Pour l'année scolaire 2025/2026, êtes-vous boursier ? Oui ☐ Non ☐
- Résidez-vous sur le territoire de la COR ? Oui ☐ Non ☐
- Montant du quotient familial CAF de l'étudiant :
- Montant du quotient familial CAF de la famille :

Projet associatif

- Êtes-vous déjà engagé au sein d'une association ? Oui ☐ Non ☐
- Si oui laquelle ? *Précisez le nom, l'objet de l'association ainsi que ses coordonnées.*

- Dans le cadre de l'action, nous vous proposerons un projet associatif.

Notez vos choix à partir de la liste des associations et des missions proposées, jointe au dossier. Exemple : association Entraide tararienne, mission portage repas.

Toutefois, si vous souhaitez collaborer avec une autre association, merci de le proposer lors de vos choix. Nous l'étudierons.

Choix 1 :

Choix 2 :

Choix 3 :

N.B. : *vous indiquez vos priorités pour la réalisation de votre projet associatif. Toutefois, chaque association peut accueillir un nombre d'étudiants limité. Si votre candidature est retenue, le choix définitif sera fonction des disponibilités au sein de chaque association.*

Action citoyenne

- Vous devrez également vous investir dans la vie locale et citoyenne de votre commune en participant à une action (*explications à la fin du dossier*).

Pièces à fournir

Toutes les pièces à fournir sont obligatoires :

- Photocopie de la pièce d'identité ☐
- RIB ☐
- Photocopie de l'avis d'imposition de l'étudiant et/ou des parents ☐
- Justificatif du montant du quotient familial CAF de l'étudiant et/ou des parents ☐
[Calculer son quotient familial | Bienvenue sur Caf.fr](#)
- Justificatif d'inscription en établissement supérieur ☐
- Justificatif de domicile sur le territoire de la COR (*factures, quittance de loyer, etc.*) ☐
- Attestation sur l'honneur signée ☐

Je soussigné(e), (NOM, prénom)
certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués et l'authenticité des documents fournis.

Le (date).....Signature de l'étudiant(e).

Attestation sur l'honneur

Cette attestation est une pièce obligatoire du dossier de candidature. Si elle n'est pas complétée, le dossier ne sera pas étudié par la commission.

En réalisant votre « action citoyenne », vous accomplirez une mission de service public ou d'intérêt général. Dans ce cadre, vous êtes tenu de :

- vous abstenir de tenir des propos outranciers et d'éviter toute manifestation d'opinion de nature à porter atteinte au service public, aux valeurs de la République et de l'Administration,
- ne pas divulguer des informations ou documents à caractère confidentiel ou personnel portés à votre connaissance,
- assurer l'égalité de traitement de toutes les personnes, sans discrimination,
- observer une obligation de neutralité et notamment de vous abstenir de manifester vos opinions religieuses, dans vos propos mais aussi par le port de signes religieux ostentatoires tels que définis par la loi. Il vous est donc interdit de participer en portant des signes religieux ostensibles et visibles, incluant le voile islamique, quel que soit la forme et le nom qu'on lui donne, la kippa ou une croix de dimension manifestement excessive.

Je soussigné(e), (NOM, prénom).....
déclare :

- **avoir pris connaissance et accepte les termes et conditions de participation à l'opération Coup de pouce étudiant, rappelés dans cette attestation,**
- **avoir connaissance des principes fondamentaux de la République française qui sont énoncés dans sa devise - « Liberté, Egalité, Fraternité » ainsi que des quatre caractères de la République française : son indivisibilité, sa laïcité, son caractère démocratique et son caractère social.**

Par conséquent, je m'engage à respecter ces principes qui fondent la République française à l'occasion de ma participation à l'action « Coup de pouce étudiant ».

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à, le

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »